

# Conditions générales

## Tours pour groupes

### **Le paiement du tour**

Le paiement du tour doit être effectué avant la date du tour. Cela fait office de confirmation définitive de la réservation.

Pour les groupes plus larges, si cela est convenu, le paiement d'un acompte de 50 % fait office de confirmation de la réservation. Le solde restant doit alors être payé dans les 5 jours ouvrables à compter de la date du tour.

Le paiement s'effectue par virement bancaire, en indiquant le numéro de facture et/ou la date du tour à vélo.

### **Conditions d'annulation**

Les conditions d'annulation suivantes s'appliquent aux tours pour groupes

- Jusqu'à 14 jours avant la date du tour, le montant total (100 %) sera remboursé.
- En cas d'annulation entre 14 jours et 5 jours avant le tour, la moitié du montant sera remboursée (50 %).
- En cas d'annulation de 5 jours à 24 heures avant le tour, 90 % du montant sera facturé.
- En cas d'annulation moins de 24 heures avant le tour, le montant total sera facturé.

Si le tour ne peut avoir lieu en raison de conditions météorologiques extrêmes (pluies abondantes et prolongées, fortes rafales de vent), Cactus Brussels à vélo contactera le responsable du groupe au moins 24 heures avant le tour à vélo afin d'annuler le tour ou de le reporter à une date ultérieure convenue ensemble. Si aucune autre date

n'est trouvée, le tour en vélo sera entièrement remboursé et aucun frais d'annulation ne sera facturé.

## **Le tour à vélo**

La participation au tour à vélo se fait sous votre propre responsabilité. Cactus Brussel à vélo veille à ce que la visite à vélo se déroule en toute sécurité.

Les conditions suivantes s'appliquent à la participation au tour. Les participants déclarent que :

- ils ont des compétences cyclistes suffisantes pour participer en toute sécurité
- ils sont en bonne santé et ne participent pas sous l'influence de l'alcool ou de drogues
- ils font preuve du bon sens et de la prudence nécessaires pendant le tour à vélo et suivent les instructions données par le guide.
- Cactus Brussel à vélo ne peut être tenu responsable des dommages causés à des tiers pendant les tours